
ENQUÊTE PUBLIQUE

**ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/99
 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Concerne la demande de l'établissement « **LES TOUTOUS DE LA FERME DU BONHEUR** », ayant son siège Chemin du Grippet n° 2 à 7322 Ville-Pommeroeul, en vue d'obtenir le permis d'environnement pour la régularisation d'un élevage de canidés (Bichon Maltais et Shih Tzu) sur site – Chemin du Grippet n° 2 à 7322 Ville-Pommeroeul.

Selon le plan de secteur Mons-Borinage, le projet se situe en zone d'habitat et en bordure d'une zone forestière d'intérêt paysager.

Au vu des mesures prises ou prévues dans le projet, l'ensemble de ces incidences ne doit pas être considéré comme ayant un impact notable. Le projet ne doit donc pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est pas nécessaire.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 25/04/2023.

<i>DATE DE L’AFFICHAGE DE LA DEMANDE</i>	<i>DATE DE L’OUVERTURE DE L’ENQUETE</i>	<i>LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L’ENQUETE</i>	<i>LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES AU</i>
25/04/2023	02/05/2023	Service des Travaux, Rue du Fraity, 76 7320 Bernissart le 16/05/2023 à 11h	Collège communal Place de Bernissart, 1 7320 BERNISSART

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Cette enquête publique est réalisée suite à l'introduction d'un permis d'environnement pour la régularisation d'un élevage de canidés.

Le dossier peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service des Travaux, tous les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et 13h15 à 16h, ainsi que le 10/05/2023 jusqu'à 20h.

Pour les consultations, RDV doit être pris au plus tard 24h à l'avance auprès de Mme Marie-Eve NINANE (069/59.00.20 – marie-eve.ninane@bernissart.be).

Des explications techniques peuvent être sollicitées auprès :

- du demandeur : LES TOUTOUS DE LA FERME DU BONHEUR, ayant son siège Chemin du Grippet n° 2 à 7322 Ville-Pommeroeul (Mme Patricia DELVAUX – 0495/57.25.69) ;
- de l'Auteur de Projet : Mme Judith RASSART, rue d'Houdeng 200 bte 7 – 7070 Le Roeulx (0495/79.80.33) ;
- du Fonctionnaire technique :
 SPW - Direction des Permis et Autorisations - Direction de Mons - Place du Béguinage n° 16 à 7000 Mons (065/32.82.00) ;

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A Bernissart, le 21/04/2023



Le Bourgmestre
 Roger VANDERSTRAELEN